



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Lutte contre les incendies

Question au Gouvernement n° 1751

Texte de la question

LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Mme la présidente . La parole est à M. Julien Rancoule.

M. Julien Rancoule . Au nom du groupe Rassemblement national, permettez-moi d'adresser nos hommages et nos pensées à la famille de Béatrice Bellamy ainsi qu'à ses collègues et au groupe Horizons & indépendants.

Monsieur le ministre de l'intérieur, ces derniers jours, notre pays a été la proie des flammes. Le bassin méditerranéen paie un lourd tribut. Le Languedoc-Roussillon est en première ligne. Des milliers d'hectares sont partis en fumée, des habitations ont été détruites, un camping et des exploitations ont été ravagés.

Plusieurs sapeurs-pompiers ont été blessés mais le pire, pour l'heure, est évité. Au nom du groupe Rassemblement national – mais aussi, je pense, au nom de toute notre assemblée – je tiens à remercier et à soutenir les sapeurs-pompiers, les sapeurs-sauveteurs et les pilotes qui mènent encore, à cette heure, une lutte remarquable contre le feu, au péril de leur vie. *(Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR, ainsi que sur quelques bancs des groupes EPR, SOC, DR, Dem et HOR.)*

J'ai une pensée particulière pour les pompiers de Couiza, dans ma circonscription. Leur engin a été pris par les flammes. Saluons aussi les forces de sécurité, les bénévoles des réserves communales et des associations agréées de sécurité civile, les agents de l'Office national des forêts et les élus locaux – notamment les maires ruraux, comme le maire de Pouzols-Minervois, présents chaque instant sur le terrain.

Vous avez pu constater sur place la dévotion de ces hommes et de ces femmes. Ce sens du service, cette vocation, ils l'ont au plus profond d'eux. Par respect pour eux mais aussi pour la sécurité de la population et de nos territoires, il n'est plus possible de considérer les sujets de sécurité civile comme des sujets de second plan. Vingt-deux ans après la dernière, cela fait désormais plusieurs années que tous les acteurs vous réclament une nouvelle loi de modernisation de la sécurité civile. Vos prédécesseurs ont gagné du temps en organisant un Beauvau de la sécurité civile dont les conclusions ont été rendues il y a dix mois.

Par respect envers nos sapeurs-pompiers, par respect envers l'ensemble des acteurs de la sécurité civile, quand votre gouvernement prendra-t-il toute la mesure de cette question ? Quand mettra-t-il enfin à l'ordre du jour ce projet de loi tant attendu ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur . Je vous remercie pour l'hommage que vous avez rendu aux sapeurs-pompiers et aux forces de sécurité civile engagées partout dans le territoire national. Alors que nous nous parlons, une vingtaine de feux sont actifs et certains ne sont pas encore fixés. Avec d'autres élus, vous m'avez accompagné à Pouzols-Minervois, où je me suis rendu il y a soixante-douze heures. Nous avons pu y saluer

l'engagement des sapeurs-pompiers.

Le gouvernement est très déterminé. Nous avons mobilisé tous les moyens. En 2022, le président de la République a souhaité que nous augmentions la flotte aérienne : nous l'avons fait, au moyen de la location d'hélicoptères et d'avions qui ont été utilisés pour combattre les incendies dans l'Aube et qui le sont encore à Tréviach, dans les Pyrénées-Orientales. Je tiens à remercier et à saluer les personnels et les élus qui, partout, déclenchent les plans communaux de sauvegarde.

En septembre, le Beauvau de la sécurité civile a en effet rendu ses conclusions. Nous travaillons à l'écriture du projet de loi sur la sécurité civile : il sera présenté au premier ministre et fera l'objet d'arbitrages à Matignon. Nous avons bon espoir de pouvoir présenter un projet de loi prenant en compte toutes les dimensions de la question : la résilience, le statut des sapeurs-pompiers, le financement et – sujet peut-être un peu plus compliqué – l'organisation, dans chaque département, du secours d'urgence aux personnes, mesure très attendue par les sapeurs-pompiers.

Si nous continuons d'échanger avec les professions, cette discussion est terminée. Le projet est en cours de rédaction. Mon objectif, comme celui du gouvernement, est de le présenter au plus vite.

Enfin, si la question du financement reste complexe, nous ne désespérons pas de pouvoir l'inscrire au projet de loi de finances pour 2027. *(Mme Sophie Errante applaudit.)*

Mme la présidente . La parole est à M. Julien Rancoule.

M. Julien Rancoule . Vous ne nous donnez pas de date précise ! De toute évidence, la sécurité civile n'est toujours pas votre priorité. *(Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.)*

Données clés

Auteur : [M. Julien Rancoule](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1751

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juillet 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 juillet 2026